

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.07/19

Rue Gody-Aeschbacher

M. Michel Rottet, UDC

La question écrite porte sur les délais prévus pour l'attribution du nom Gody-Aeschbacher (industriel et mécène delémontain) à une future rue de la ville.

En préambule, le Conseil communal tient à rappeler que ce dossier, comme d'autres, a dû être mis de côté en raison de la surcharge très importante du Service UETP et des très gros chantiers et projets en cours, particulièrement complexes, qui ont dû être mis en priorité.

Il n'y a actuellement pas de rue sans nom, ce qui ne facilite pas la réalisation de la nouvelle rue à dénommer. Par contre, en zone d'activités, deux rues portent à ce jour le nom Robert-Caze, ce qui n'est pas idéal. Il est dès lors proposé de mettre le nom Gody-Aeschbacher sur la pénétrante Nord Sud de Communance Sud, principale rue du secteur qui se développera encore ces prochaines années. L'attribution de cette rue principale paraît particulièrement adaptée pour donner une forte reconnaissance aux efforts faits par Gody Aeschbacher, à divers titres, afin de promouvoir et développer la ville de Delémont.

Ce changement imposera une modification de l'adresse d'une des entreprises. La direction a été contactée à ce sujet et a donné son accord de principe, sous réserve que la Municipalité prenne en charge les frais administratifs y relatifs, comme cela se pratique usuellement. L'adaptation pourrait ainsi se faire d'ici à la fin de l'année. Il restera encore à organiser une cérémonie officielle.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 1^{er} juillet 2019